



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des procédures environnementales
Prévention des Risques Industriels
Affaire suivie par Madame Martine ANGRAND
Tél. : 01.64.71.77.22 – martine.angrand@seine-et-marne.gouv.fr

**Direction de la Coordination
des Services de l'État**

Melun, le 02 juin 2022

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de suivi de site
relative au Centre de stockage
de déchets non dangereux
de Fouju/Moisenay

Objet : Réunion de la commission de suivi de site de Fouju/Moisenay le 23 juin 2022 - 09h30 – Centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société Routière de l'Est Parisien (REP) – groupe « Véolia Propreté »

P.J. : 2

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion de la Commission de suivi des sites de Fouju/Moisenay, et plus particulièrement du Centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société Routière de l'Est Parisien (REP) – groupe « Véolia Propreté », que j'organise le jeudi 23 juin 2022 à 09h30 dans la salle de réunion provisoire de la préfecture de Seine-et-Marne (rez-de-chaussée du bâtiment A). En voici l'ordre du jour :

1. Point réglementaire sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Fouju et sur le suivi post-exploitation de l'ancienne installation de stockage de déchets ménagers de Moisenay, au lieu-dit « les Bonnes » (UD 77 de la DRIEAT d'Île-de-France) ,
2. Bilan d'activités 2021 et perspectives 2022 du centre de stockage (exploitant),
3. Suivi post-exploitation du site de Moisenay (exploitant),
4. Questions diverses.

Dans cette perspective, je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre participation, en me retournant le bulletin réponse ci-joint, dûment complété, par voie électronique à l'adresse mentionnée en entête.

Je vous précise que vous accéderez à la préfecture par la grille de sa cour d'honneur, où un agent vous accueillera. À cette occasion, vous devrez vous munir de ce courrier, qui tient lieu d'invitation.

Enfin, je joins à cette correspondance, copie de mon arrêté du 25 avril 2022 portant nouvelle composition de cette commission et de son bureau.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la préfecture


Cyrille LE VÉLY